

Rapport de la Résidence Prescott et Russell

Achat de 97 moteurs de lève-personne

Rapport no. : RPR-001-2024
Date de la réunion : 23 octobre 2024

Sommaire exécutif

La Fondation de la Résidence Prescott et Russell, qui connaît un franc succès avec sa campagne Soulève-moi!, propose à la Résidence Prescott et Russell un don hâtif de 250 000 \$ afin de permettre l'achat immédiat de 97 moteurs de lève-personne.

Options et recommandation

Options

Option 1 (option recommandée) : Le Conseil autorise l'achat immédiat de 97 moteurs de lève-personne destinés à la nouvelle Résidence Prescott et Russell et accepte le don de 250 000 \$ de la Fondation de la Résidence Prescott et Russell en guise de paiement.

Option 2 : Le Conseil n'autorise pas l'achat immédiat de 97 moteurs de lève-personne destinés à la nouvelle Résidence Prescott et Russell et n'approuve pas le don de 250 000 \$ de la Fondation de la Résidence Prescott et Russell en guise de paiement.

Recommandation

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve l'option 1, telle que présentée au Rapport RPR-001-2024.

Information générale et analyse

En mars 2024, la Fondation de la Résidence Prescott et Russell a lancé la campagne Soulève-moi! visant à financer l'achat de 204 moteurs de lève-personne « Maxi Sky » destinés à la nouvelle Résidence Prescott et Russell sur une période de trois ans.

Au terme de sa première année de campagne, la Fondation de la Résidence Prescott et Russell propose de remettre un don hâtif de 250 000 \$ destiné à faire l'achat immédiat de 97 moteurs de lève-personne au coût approximatif de 2 580 \$ l'unité.

Les moteurs de lève-personne représentent un équipement essentiel afin d'améliorer la sécurité et la mobilité des résidents, mais aussi afin de prévenir les blessures du personnel dans l'exercice de leurs fonctions quotidiennes. Il s'agit également d'un excellent moyen d'attirer de la main-d'œuvre en offrant un milieu de travail sain et sécuritaire.

Incidences financières, juridiques et opérationnelles

L'achat des 97 moteurs de lève-personne, bien que non budgété au Budget 2024 de la Résidence Prescott et Russell, serait entièrement financé par le don offert par la Fondation de la Résidence Prescott et Russell et n'aurait aucun impact budgétaire.

Incidence sur les municipalités locales

S.O.

Incidence sur la gestion des biens

S.O.

Incidences sur les communications

S.O.

Pièces jointes

S.O.

Préparé par :

Eric Larocque, administrateur, Résidence Prescott et Russell - 16 octobre 2024

Soumis par :

Eric Larocque, administrateur, Résidence Prescott et Russell - 16 octobre 2024